

immédiatement après la clôture. La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

2014-173 Disposition de biens

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité de demander des soumissions pour la vente d'une roue avant de pépinière Ford avec pneu, par le biais du Jaseur, pour décision en décembre.

2014-174 Formation d'un comité permanent Voirie/prévention

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité de former un comité permanent en Voirie, axé principalement sur la prévention, sous toutes ses formes, et de nommer les personnes suivantes pour en faire partie : M. Ghislain Blais, la directrice générale et les employés de voirie, ainsi que M. Jean-François Beaulieu comme substitut et personne ressource.

2014-175 Projet résidentiel – Habitation durable

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de mandater M. Robert Savoie, maire, à commencer les démarches d'organisation d'un concours auprès d'entrepreneurs intéressés à construire une résidence HD sur un terrain mis à la disposition de l'entrepreneur choisi par la municipalité, et dont le prix de vente du terrain sera récupéré lors de la vente de la résidence par l'entrepreneur.

2014-176 Demande de soumissions – vidanges d'installations septiques

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate la directrice générale pour demander des soumissions sur invitation à au moins 2 fournisseurs pour la vidange, transport et disposition des boues d'installations septiques pour l'année 2015. Les soumissions seront reçues jusqu'au 28 novembre 2014 à 10h00 pour être ouvertes immédiatement après la clôture. La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

2014-177 Conciergerie – centre communautaire

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 31.5 heures à 15\$/heure à Ariane Berger pour le ménage du centre communautaire du mois d'octobre 2014.

2014-178 Demande de soumissions – arpenteur et ingénieur en bâtiment

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale pour retenir les services d'un arpenteur et d'un ingénieur en bâtiment au plus bas prix, afin de compléter la préparation du devis par M. Charles Ross architecte, dans le cadre du projet de rénovation du centre communautaire.

2014-179 Renouvellement – entente intermunicipale en loisirs et culture

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Alain Lachapelle d'accepter le renouvellement des termes de l'entente intermunicipale intervenue entre la municipalité de Saint-Valérien et la Ville de Rimouski concernant l'accès aux activités de loisir, pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, au montant annuel de 14 961\$ plus taxes. Le vote est demandé par M. le Maire : 4 élus sont pour, M. Ghislain Blais est contre. Adoptée à la majorité.

2014-180 Affectations – Fonds de parcs et terrains de jeux

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'affecter un montant de 750\$ du fonds de parcs et terrain de jeux au projet de Parc-O-Mètre et de réduire la facture de la Corporation de loisirs de ce montant, plus 500\$, ce dernier montant étant prévu au budget.

2014-181 Commande de gypse pour centre communautaire

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'entériner la commande de 186 panneaux de gypse pour le centre communautaire, considérant que pour bénéficier de la subvention de Développement économique Canada, une dépense devait être faite avant le 31 octobre 2014.

Correspondance

2014-182 Autorisation – traverse de motoneige

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien confirme l'autorisation accordée au Club Sportif Populaire du Bas-Saint-Laurent pour la traverse de motoneige dans la route Ouellet.

Avis de motion – règlement sur le bruit

Ghislain Blais donne un avis de motion de la présentation pour adoption d'un règlement sur le bruit.

2014-183 Paiement final – contrat ponceau rivière Gamache

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la balance de la retenue au montant de 4,220.08\$ taxes incluses à Transport en Vrac St-Denis, sur réception du rapport de l'ingénieur de BPR concernant la réception définitive des ouvrages de reconstruction d'un ponceau sur la rivière Gamache, route Centrale.

2014-184 Demande d'autorisation CPTAQ

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ de la part de madame Gisèle Couture;

ATTENDU QUE la demande vise à autoriser un usage autre qu'agricole sur une partie du lot 3 990 337, afin d'y effectuer une aliénation pour fins de don et d'y construire une résidence unifamiliale isolée;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1), la Municipalité doit adresser ses recommandations à la commission;

ATTENDU QUE l'autorisation n'affectera en rien l'homogénéité de la communauté agricole due au fait qu'il n'y a aucune terre en culture à proximité du lot;

ATTENDU QUE la partie de terrain déjà en secteur d'îlot déstructuré est en majeure partie plus basse que le niveau de la rue et presque toujours inondé selon la propriétaire;

ATTENDU QUE l'autorisation crée la possibilité d'une nouvelle construction rapportant des taxes à la Municipalité;

ATTENDU QUE le conseil peut en arriver à une recommandation favorable ou défavorable du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien appuie la demande de Mme Gisèle Couture, afin d'autoriser un usage autre qu'agricole sur la partie du lot 3 990 337 du cadastre du Québec, pour l'aliéner et y construire une résidence unifamiliale isolée.

2014-185 Résolution d'appui au Centre Local de Développement (CLD)

Considérant l'importance du développement économique local pour assurer la prospérité de toutes les régions du Québec;

Considérant que le CLD est au cœur du développement économique local depuis 1998 et qu'il assume un rôle majeur et indispensable au développement de notre MRC et de nos municipalités;

Considérant que le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend couper le budget annuel accordé au développement économique local de 55 % (de 72 M\$ à 32 M\$);

Considérant que le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend interdire aux MRC de transférer l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;

Considérant que ces décisions auront un impact négatif sur le développement économique de notre territoire et sur la qualité des services aux entrepreneurs de notre région;

Considérant que notre MRC et nos municipalités n'ont pas été consultées par leurs associations municipales, ni approuvé le projet de Pacte fiscal transitoire 2015;

En conséquence, il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que **la municipalité de Saint-Valérien**

Dénonce l'intention du gouvernement du Québec de sabrer dans le financement du développement économique local;

Dénonce l'intention du gouvernement du Québec d'interdire aux MRC de confier l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;

Réaffirme le rôle du CLD comme partenaire et acteur clé en matière de développement économique local;

Appuie le maintien du financement du développement économique local et la possibilité de confier l'exercice de cette compétence au CLD afin de préserver l'expertise et les services de qualité qui sont offerts aux entrepreneurs par des équipes compétentes et dévouées à leur milieu.

2014-186 Rapport final – Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prescrit aux municipalités l'obligation d'adopter par résolution un rapport d'activité et de le transmettre annuellement au ministère de la Sécurité publique ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec entier avait la même obligation de réaliser un schéma de couverture de risques ;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble de nos actions sont réalisées dans une très large proportion ;

CONSIDÉRANT l'impact de nos réalisations collectives sur la sécurité de la communauté régionale de la MRC ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du Service de sécurité incendie de la MRC de Rimouski-Neigette démontrant les actions réalisées et leur pourcentage de réalisation et en transmettre copie à la MRC de Rimouski-Neigette.

2014-187 Forum sur le développement durable

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'approuver les dépenses relatives au Forum sur le développement durable à Victoriaville et le partage de celles-ci avec la MRC de Rimouski-Neigette et M. Robert Savoie.

2014-188 Renouvellement des assurances municipales

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 18,836\$ à Groupe Ultima inc. pour le renouvellement annuel de l'ensemble des assurances de la Municipalité.

2014-189 Facturation pour sorties des pompiers – entente intermunicipale

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'appliquer les modalités de l'entente intermunicipale incendie concernant la facturation d'un montant de 50\$ par sortie du camion incendie dans les municipalités parties à l'entente, jusqu'à nouvel ordre.

2014-190 Transfert budgétaire et autorisation de paiement

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'autoriser un transfert budgétaire de 1,000\$ de l'item salaire régulier greffe à l'entretien ameublement administration, ainsi que le paiement de 4,271.80\$ à Telus pour le système téléphonique Panasonic.

2014-191 Parc intergénérationnel phase 1 – PIQM-MADA sous-volet 2.5 réclamation finale

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien soumet la réclamation finale au montant de 40,000\$ en aide financière pour le projet de parc intergénérationnel phase 1 dont le coût total est de 51,851.01\$, accompagnée des documents exigés par le Ministre, dans le cadre du sous-volet 2.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA).

2014-192 Projets concertés Pacte rural

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'allouer un montant de 4,500\$ de l'enveloppe des projets concertés du pacte rural pour couvrir une partie des coûts d'embauche de la ressource humaine pour le poste d'agente de développement communautaire.

Motions de félicitations pour Mme Monique Michaud et M. Richard Favreau de la ferme Val-aux-Vents, M. Éric Forest, maire de Rimouski, M. Gilbert Pigeon, maire de Saint-Eugène-de-Ladrière, M. André-Pierre Vignola, maire de Saint-Marcellin, Mme Marnie Perreault de la ferme Marvin 2000 et mairesse de Saint-Fabien

2014-193 Modification de l'annexe C du manuel des employés

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'approuver la modification de l'annexe C du manuel des employés telle que préparée en date du 3 novembre 2014, suite aux évaluations des employés, et de l'appliquer selon les directives établies.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 23h00 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire